1. **CARACTERISTIQUES ET REPARTITION DE LA POPULATION ALGERIENNE**

**Forte concentration au Nord**

Tous les recensements entrepris ces dernières années sur la population algérienne soulignent ce fait important. Il n’existe aucune homogénéité dans la répartition de la population à travers les différentes régions du pays.

D’une part, plus de la moitié de la population algérienne vit en zone urbaine. Selon les derniers chiffres, 58,3 % des Algériens vivent en ville, soit 6 Algériens sur 10 en 1998. Ils étaient 4 sur 10 en 1977 et 1 sur 3 en 1966 à vivre en ville. La population urbaine s’est donc multipliée par 2,5 entre 1977 et 1998. Sur les 5,1 millions de familles recensées en 1998, 3,1 millions résident en zone urbaine avec une prédominance des familles de deux à six personnes. D’autre part, la concentration de la population, celle des zones du nord du pays, est de loin plus importante que dans les zones du sud, avec une densité de 235 habitants/ km2 au Nord contre 1,35 habitant/km2 au Sud. En outre, 60 % des communes d’Algérie sont situées au Nord et regroupent une population de 19 millions de personnes sur 4,3 % du territoire national, alors que seulement 10 % de la population vit sur près de 83 % de l’espace national constitué de régions désertiques. La région des Hauts Plateaux connaît, pour sa part, une population estimée en 1998 à 7,7 millions d’habitants, soit le quart de la population globale. Cependant, la répartition des habitants du Nord accuse, elle aussi, une certaine disparité, puisque 44 % de la population de cette région sont regroupés sur le littoral, qui concentre, en outre, près de la moitié de la population agglomérée dont l’essentiel est localisé dans les grandes métropoles.C’est au centre du pays que la concentration est la plus importante avec plus de dix millions et demi d’habitants, suivi de l’Est avec un peu plus de 9 millions puis de l’Ouest avec 6 millions, enfin le Sud avec 3 millions d’habitants dont 877 285 localisés au Sud-Ouest. Les wilayas les plus peuplées de l’Algérie sont Alger, Sétif, Oran et Tizi Ouzou avec respectivement 2 423 694 habitants, 1 299 116, 1 208 171 et 1 100 297.   
Les wilayas les moins peuplées sont Illizi avec 34 189 et Tindouf avec 27 053. La surpopulation en zones agglomérées est due principalement aux grands mouvements de migration successifs à l'indépendance liés à la réalisation des grands centres industriels qui ont drainé une main-d’œuvre massive de la campagne vers les villes.  
La dernière vague de migration de ce type s’est effectuée entre 1977 et 1987 avec le déplacement de plus de un demi-million de personnes. Le taux d’urbanisation est passé durant cette période de 40 à 50 %, soit une augmentation de 10 % en dix ans, alors qu’il n’a enregistré de 1987 à 1998 qu’une hausse de 8,3 %. La majorité des migrants en cette période ont principalement fui l'insécurité des régions rurales. Depuis quelques années, le mouvement migratoire algérien, tout en restant fort et majoritairement urbain, tend de plus en plus à se rabattre vers l’intérieur du pays à cause de la saturation des grandes métropoles qui n’offrent plus aucune possibilité de travail ni de logement. Les statistiques ont, en effet, démontré que plus la ville est importante, moins son taux d’accroissement est fort. Les villes de plus de 100 000 habitants n’ont enregistré entre 1987 et 1998 qu’un taux d’accroissement de 1,9 % pendant que dans les villes de 10 à 20 mille habitants, le taux était de 5,75 % et a atteint dans les villes de 5 à 10 mille personnes 12,72 %. L’attraction des grandes villes n’est donc plus opérante, ce sont plutôt les villes des Hauts Plateaux et du Sud qui séduisent le plus. Signalons enfin qu’une politique nationale d'aménagement du territoire pour ces deux régions a été initiée par le gouvernement et ce par l'installation d’un groupe interministériel de coordination des actions en matière d'aménagement du territoire. Ce groupe aura pour tâche de définir les instruments et les moyens à mettre en œuvre pour favoriser les conditions d’accueil dans ces régions, notamment en créant de l’emploi pour les jeunes afin de permettre leur stabilisation. Les effets du programme seront visibles, selon le ministre de l'Aménagement du territoire et de l’Environnement, M. Cherif Rahmani, à l’horizon 2020.

---------------------------------

**Plus de vieux**

Le rythme rapide de la croissance démographique qu’a enregistré le pays pendant plus de deux décennies a fait que la structure par âge de la population algérienne est restée longtemps marquée par la prédominance de la catégorie des jeunes.

En effet, jusqu’à la fin des années 80, les moins de 20 ans représentaient plus de la moitié de la population globale. A titre d’exemple, ils constituaient en 1987 55, 02 % de la population, ceux de 20 à 59 ans étaient 39,23 % et ceux de 60 ans et plus étaient seulement 6, 59%. La tendance s’est pourtant inversée dès le début des années 90 et s’est poursuivie durant toute la décennie qui a connu en parallèle une décélération constante de l’accroissement naturel, de la natalité, de la mortalité et de la fécondité d’une part, et d’autre part un accroissement de l’espérance de vie. Les données du recensement général de la population de 1998 confirment cette tendance. Pour la première fois depuis l'indépendance, les jeunes représentent moins de la moitié de la population globale, soit 48, 27 %. Les enfants de moins de 5 ans, estimés à 19,8 % en 1966 et à 18,8 % en 1980, ne sont plus que de 10,9 % en 1998. Pendant ce temps, le nombre de personnes en âge de travailler (les 20-59 ans) a augmenté , passant de 35,94 % en 1966 à 45,14 en 1998. De même, au sommet de la pyramide des âges, le nombre de personnes de plus de 60 ans a connu — sous l’effet de l’accroissement de l'espérance de vie (20 ans de plus qu’en 1980) — une légère hausse passant de 5,74 % en 1987 à 6,60 % en 1998. Cette évolution annonce le vieillissement inéluctable de la population algérienne d’ici 2020. Aussi une politique prévisionnelle est-elle nécessaire pour la prise en charge des besoins à venir de cette tranche de la population, principalement les maladies dégénératives, les cardiopathies et les cancers. A moyen terme, cependant, le poids de la démographie restera contraignant et induira durant la décennie 2000-2010 une augmentation des classes d’âges adultes (20- 59 ans) qui se répercutera immanquablement sur la demande en matière d’emploi, de logement et autres besoins sociaux.

--------------------------------------------------------------------------------

**L’espérance de vie des Algériens en évolution**

Le compte rendu de l’enquête nationale, intitulée EDG 2000/ MICS2, sur les objectifs de la fin décennie, avec en priorité la santé de la mère et de l’enfant, initiée par l’Institut national de la santé publique, a permis de déterminer aussi bien les carences que les progrès enregistrés en matière de prévention et de protection de l’enfance.

Plusieurs objectifs de cette enquête, tels que la réduction du taux de mortalité des enfants, la réduction de la malnutrition, l’accès universel à l’eau potable, etc., entrent dans le cadre d’une évaluation internationale standardisée. Pour l’Algérie, trois points importants ont été cependant retenus. Il s’agit de l’accessibilité aux soins maternels et infantiles, le traumatisme chez la femme et, enfin, le traumatisme chez l’enfant. Cette enquête a également permis de faire le point sur le recensement de la population. Ainsi, sur la distribution de celle-ci par sexe, selon les wilayas regroupées par régions sanitaires, on apprend que sur l’ensemble de la région Est, la population s’élève à 9 128 950 (4 605 557 pour le sexe masculin et 4 523 393 pour le sexe féminin), à 10 670 571 dans la région sanitaire du Centre (5 398 544 hommes et 5 272 028 femmes) et à 6 246 637 (3 153 138 pour le sexe masculin et 3 093 498 pour le sexe féminin) pour la région sanitaire Ouest. S’agissant des caractéristiques générales de la population algérienne, la répartition par sexe traduit une distribution équilibrée entre la population masculine (50,5 %) et la population féminine (49,5 %). Entre le recensement de 1987 et celui de 1998, est-il relevé dans le compte rendu de l’enquête, la participation de la population des moins de 5 ans par rapport à la population générale a augmenté de 5 points (6,6 % au RGPH 1987 et 11 % au RGPH 1998). La population âgée de 20 à 59 ans a ainsi augmenté de 10 points, passant de 39 % en 1997 à 49% en 1998. C’est ainsi que pour le groupe d’âge 0 à 4 ans, l’effectif de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs, selon les données de 1998, est de 3 185 303 (1 631 666 pour le sexe masculin et 1 553 637 pour le sexe féminin).   
Pour le groupe d’âge de 20 à 24 ans, il est de 2 924 990, et de 2 513 862 pour le groupe d’âge de 25 à 29 ans. Pour le groupe d’âge 30 à 34 ans par exemple, il est de 1 061 720 pour les hommes et de 1 046 783 pour les femmes, en tout 2 108 504. L’effectif le plus important concerne la tranche d’âge variant entre 10 et 14 ans. Il est de 3 809 937 (1 941 526 pour le sexe masculin et 1 868 411 pour le sexe féminin). L’effectif le plus bas touche la tranche d’âge qui varie entre 75 et 79 ans. Il est de 219 167. Selon les données de l’enquête, la taille moyenne du ménage algérien était de 6,5 personnes en 1998. Celle-ci s’élevait à 7,1 personnes en 1987 et à 6,6 en 1977. Actuellement, une moyenne de 7,1 personnes est dénombrée par logement. Près de 80 % de personnes vivent en zones agglomérées, chefs-lieux et secondaires, marquant ainsi une croissance d’urbanisation de près de 10 points par rapport à 1987. La proportion des célibataires est de 65,8 % de la population. En 1987, elle était de 65 %. Plus importante pour le sexe masculin (69 %), elle est plus située en zone éparse (68 %). Par ailleurs, note-t-on dans le compte rendu de cette enquête, le taux d’alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus marque une régression de plus de moitié depuis 1966, passant de 74,6 % à 31, 9 % en 1998. Cependant, cette répartition diffère selon le sexe. Ainsi, en 1977 par exemple, le taux d’alphabétisation pour les hommes était de 48,2 % contre 74,3 % pour les femmes et de 30 % pour les hommes contre 56,6 % pour les femmes pour l’année 1987. Pour l’année 1998, celui-ci a atteint le taux de 23, 6 % pour les hommes, contre 40,2 % pour les femmes. S’agissant de l’effectif des natalités, il est passé de 775 000 naissances en 1990 à 620 000 en 1998, en dépit, souligne le rapport, d’une augmentation de l’effectif annuel des mariages qui s’est élevée à 6 % entre 1990 et 1998. Cela s’est traduit, expliquent les rédacteurs du compte rendu, par une chute du taux brut de natalité de 30,9 ‰ en 1990 à 21 ‰ en 1996, induisant un taux d’accroissement naturel de 15 ‰ en 1998. Le chapitre relatif à la mortalité infantile, lui, nous apprend que l’effectif moyen de décès des moins d’un an est d’environ 26 000. Cependant, une légère tendance à la baisse est enregistrée depuis 1990. Le taux d’accroissement naturel de la population quant à lui est passé de 24,9 ‰ en 1990 à 15,2 ‰ en 1998. Pour récapituler, citons cet exemple : pour l’année 1990, le taux brut de natalité (‰) était de 30,9 ‰, il était de 25,3 en 1995 et de 21,0 en 1998. Le taux brut de mortalité est passé de 6,0 en 1990 à 6,4 en 1995 pour atteindre les 5,8 en 1998. Le taux d’accroissement naturel en 1990 était de 24,9, il sera de 18,9 en 1995 pour finir à 15,2 en 1998. Pour les enquêteurs de ce programme sur les objectifs de la fin décennie, l’espérance de vie à la naissance, qui traduit la durée de vie moyenne d’une génération avant le décès, est influencée par le niveau de la mortalité infantile.   
Ainsi, entre les années 1970 et 1996, l’espérance de vie à la naissance a connu deux rythmes d’évolution. Un premier rythme rapide de 1970 à 1985, passant de 52,6 ans à 63,3 ans, soit une augmentation de 20,3 %. Un deuxième rythme moins rapide depuis 1985, avec une espérance de vie de 67,7 ans en 1996, soit une augmentation de 6,9% par rapport à 1985.